Image not found or type unknown

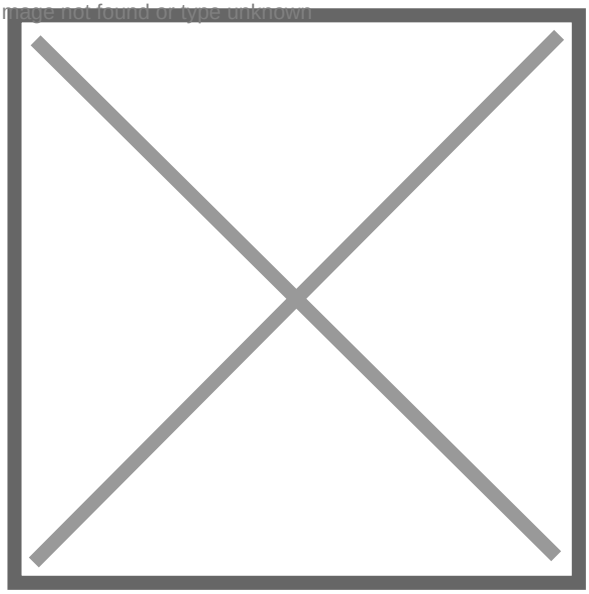

Achat de téléphone portable sur Internet - publicité mensongère ?

Par **Eric**, le **25/09/2010** à **23:02**

Bonjour,

j'ai commandé le 7 septembre sur Internet un téléphone portable avec système de carte prépayée. Sur le site Internet, la présentation du téléphone comportait notamment le logo "Bluetooth" et c'est cette fonctionnalité qui m'a d'ailleurs orienté vers ce choix.

Lorsque j'ai reçu le téléphone, le 10 septembre, je n'ai pas vérifié immédiatement toutes les fonctionnalités et j'ai mis en service le téléphone avec la carte SIM fournie. En essayant d'activer la fonction Bluetooth, je n'en ai pas trouvé de référence dans les menus du téléphone, ni dans le mode d'emploi.

J'ai envoyé un message le 12 ou 13 septembre à l'opérateur pour leur signifier que le produit ne correspondait pas à ce qui était annoncé sur leur site. Leur système a accusé réception de mon message mais ils ne m'ont pas répondu.

J'ai renvoyé un message quelques jours plus tard auquel j'ai reçu une réponse le 18 septembre me signifiant que puisque j'avais activé ma carte SIM, il était trop tard pour changer quoi que ce soit (mais que je pouvais leur acheter un autre téléphone sur leur site...).

Aujourd'hui, leur site n'a toujours pas été modifié et propose toujours ce téléphone soi-disant "Bluetooth".

Ai-je un quelconque moyen de pouvoir me faire rembourser ou échanger mon téléphone ?

Merci d'avance.

Bien à vous,

Eric.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés